

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

N° 04-20-21

État de la situation concernant le transport scolaire

Gatineau, le 25 août 2020 – Tel qu’annoncé dans une précédente communication, le Centre de services scolaire des Draveurs se doit de répondre aux consignes de la Santé publique en matière de transport scolaire. Essentiellement, ces consignes limitent les places disponibles dans les autobus pour les élèves qui habituellement ont droit au transport. C’est pourquoi les écoles ont dernièrement demandé la collaboration des parents afin que ces derniers puissent, de façon volontaire, s’engager à effectuer le transport de leur enfant pendant la durée des consignes sanitaires. Nous remercions grandement les parents qui se sont déjà portés volontaires.

Cependant, nous pouvons affirmer aujourd’hui qu’en collaboration avec un de nos transporteurs, le centre travaille à pouvoir offrir le transport à tous les élèves qui y ont droit. Nous demandons toutefois à tous les parents s’étant portés volontaires d’assurer le transport de leur enfant pour les premières semaines jusqu’à ce que le service du transport puisse faire les ajustements nécessaires.

Notons que les données de transport scolaire pour les élèves transportés seront accessibles via le portail « Mozaïk Parents » vers la fin de la semaine. Un courriel accompagné d’une procédure sera acheminé par l’école dès que les données seront accessibles. Étant donné les défis reliés à l’organisation du transport scolaire cette année, le processus des demandes d’accommodement est remis au 15 septembre 2020. Un courriel détaillé à cet effet sera transmis aux parents dans la semaine du 7 septembre.

Enfin, voici les règles provenant de la Santé publique pour le transport scolaire :

- Le port du couvre-visage OBLIGATOIRE en tout temps pour les élèves de la 5e et 6e année primaire et pour les élèves du secondaire;
- Le port du couvre-visage est recommandé pour les élèves du préscolaire (4 et 5 ans) à la 4e année du primaire;
- Les élèves de la même famille DOIVENT s’asseoir sur le même banc (jusqu’à trois élèves par banc au primaire pour la même fratrie);
- Les élèves DOIVENT conserver les mêmes places toute l’année dans l’autobus scolaire ou dans les berlines.

Le Centre de services scolaire des Draveurs remercie les parents, le personnel du centre ainsi que les compagnies de transport qui contribuent à relever ce défi.

-30-

Source : Mathieu Daoust, conseiller en communication par intérim
819 663-9221 poste 12108 / mgdaoust@csdraveurs.qc.ca